

NOMBRE DE PLACES

Promotion de 94 étudiants :



RENTREE

➤ Rentrée en Septembre



DUREE

3 Ans (4200 heures)

-1400 heures de théorie

-1400h de pratique

-900h de travail personnel



PRE REQUIS

▶ avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

▶ l'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard :

- le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession;

- le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

SELECTION :

▶ deux voies d'accès sont mises en œuvre par les IFSI regroupés selon leur conventionnement universitaire :

- pour les candidats néo bacheliers, étudiants ou bacheliers en reconversion : une admission sur dossier via la plateforme Parcoursup ;

- pour les candidats en formation professionnelle continue (personnes ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle) : une admission sur épreuves (entretien et écrit).

OBJECTIFS :

La formation vise l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé de la population.

A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social ;
- De concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions ;
- De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes ;
- De contribuer à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs ;
- De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

10 COMPETENCES

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation relationnelles ;

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession,

LES STAGES :

L'étudiant réalise, au cours des trois années de formation, 60 semaines de stages cliniques indemnisés, selon la typologie suivante :

- ▶ soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées dans les établissements de santé publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique ;
- ▶ soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou pour des pathologies psychiatriques ;
- ▶ soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée ;
- ▶ soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Le parcours clinique de l'étudiant est réparti comme suit :

1 ère année : 15 semaines de stage - 2 ème année : 20 semaines de stage - 3 ème année : 25 semaines de stage

NOS INTERVENANTS :

- ✓ Enseignants universitaires
- ✓ Professionnels de santé, paramédicaux (Infirmiers, Aides-soignants, Kinésithérapeutes, Educateurs, Diététiciens...)
- ✓ Psychologues

MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION :

- ✓ Salles de travaux pratiques.
- ✓ Salles informatiques
- ✓ Salle de simulation
- ✓ CDI.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Cours magistral (en présentiel ou à distance)
- ✓ Travaux pratiques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Travaux personnels guidés
- ✓ Travaux de groupe et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels

VALIDATION DU DIPLOME

La formation est validée par l'acquisition des dix compétences, évaluées par des épreuves certificatives relatives aux unités d'enseignement (UE), et l'acquisition de compétences en stage. Le jury du diplôme d'Etat délivre le diplôme aux étudiants ayant acquis les 180 ECTS.

PERSPECTIVES APRES LE DIPLOME :

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, santé publique, médecine scolaire, médecine au travail, humanitaire, etc...

PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

- Spécialisation : infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, et infirmier puériculteur.
- Encadrement : Cadre de santé dans un service de soins ou Formateur en institut de formation.
- Infirmier en pratique avancée.
- Ou poursuite d'études universitaire suite à l'obtention de la licence.

EQUIVALENCES

En cas d'interruption de la 1ère année de formation et validation de 48 ECTS : possibilité, sous certaines conditions, d'obtention du diplôme d'état d'Aide-soignant.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE



L'IFSI au CH de Cholet est accessible aux personnes à mobilité réduite. Des rampes d'accès et des places réservées aux personnes handicapées sont accessibles devant les bâtiments.

L'Institut de formation s'organise pour rendre cette formation accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous le signaler afin d'anticiper d'éventuels ajustements.

Le référent handicap est Madame Virginie HENNETON joignable au 02.41.49.69.16

Contact administratif : Madame Karine FRAPPIER joignable au 02.41.49.68.89

Financement de la formation		
<p>Tarif de la formation : La formation infirmière est financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire (selon critères : nous contacter)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1ère année 2021-2022 : 8 757 € ➤ 2ème année 2022-2023 : 8 242 € ➤ 3ème année 2023-2024 : 7 727 € 		
Taux d'obtention du diplôme d'Etat 2020-2021	Taux d'insertion 2020-2021	Taux de satisfaction 2020-2021
• 95.50%	• 92.68%	• 4.7/5
<p>Ces résultats et informations sont également consultables sur notre site internet : https://formation.ch-cholet.fr/</p>		
<p>Lien référentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier (JORF n°0181 du 7 août 2009) 	<p>Contact informations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Karine FRAPPIER (administratif) : 02.41.49.68.89 	<p>Référent handicap et autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Virginie HENNETON (pédagogie) : • Madame Karine FRAPPIER (administratif) : 02.41.49.68.89
Notre Valeur Ajoutée :		
<p><i>"Une offre de stage variée, une diversification des méthodes pédagogiques (outils numériques et simulation), des locaux aménagés et un accompagnement personnalisé des étudiants vers la réussite."</i></p> <p>Ministère de la santé</p>		

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier (JORF n°0181 du 7 août 2009)...RNCP : 8940 -Niveau 6